

DÉCISIONS APD DU 14 JANVIER 2020



DÉCISIONS de la 6^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 14 janvier 2020 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 06.01** Amendement à la proposition Dadouche : ajouter à la fin « ou avant si le temps le permet ».
- 06.02** Que le point 10 soit présenté à 20 h 45 heure fixe ou avant si le temps le permet.
- 06.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. États financiers 2018-2019 (heure fixe 17h50)
 6. Délégation du Congrès extraordinaire FAE 2020
 7. Perfectionnement et pénurie
 8. Négociation nationale / Suivi
 9. Statuts / Avis de motion
 10. Impacts Loi 21 (heure fixe 20h45)
 11. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 06.04** Que le procès-verbal de la 5^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 17 décembre 2019 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 17 janvier 2020, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

- 06.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées reçoive les états financiers 2018-2019 tels qu'ils figurent au document APD.1920.022.

DÉLÉGATION AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE FAE 2020

- 06.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.1920.023 comme membres réguliers et substituts de la délégation au Congrès extraordinaire 2020 de la FAE.

